
CHARTRE

LES ENGAGEMENTS DE D&A CORPORATE FINANCE

Chers tous,

Acteur économique responsable, D&A Corporate Finance se doit d'agir avec intégrité et de promouvoir cette valeur. La réussite et la réputation de notre entreprise reposent non seulement sur la qualité des prestations que nous délivrons au quotidien, mais aussi sur la confiance que nous inspirons à nos clients et à tous nos partenaires.

Nous partageons avec nos équipes un ensemble de règles, pratiques et principes communs (i) en matière de normes de travail, de responsabilité sociale, (ii) de protection de l'environnement, (iii) d'éthique et d'intégrité dans les affaires.

Cette chartre est conçue pour refléter nos valeurs fondamentales et guider notre conduite au quotidien.

I. Normes du travail et responsabilités sociales

1. Prohibition du travail illégal, Clandestin et non déclaré

Nous nous engageons à nous conformer à toutes les réglementations applicables pour prévenir le travail illégal, clandestin et non déclaré.

2. Prohibition du harcèlement et des abus

Nous nous engageons à traiter nos employés et collaborateurs avec respect et dignité. Nous nous engageons à nous abstenir et à interdire tout comportement et toute pratique entraînant toute forme de harcèlement (physique, sexuel, verbal ou psychologique) ou toute autre forme d'abus.

Nous promovons l'intégrité, le travail en équipe, la diversité et la confiance, en garantissant un lieu de travail juste, respectueux et dépourvu de toute forme de comportement dégradant.

3. Prohibition des discriminations

Nous nous engageons à traiter tous nos employés de façon égale et juste. Nous ne pratiquerons aucune forme de discrimination - en particulier en matière de salaire, d'embauche, d'accès à la formation, de protection de la maternité et de

licenciement - fondée sur des critères de sexe, de race ou d'origine ethnique, de religion, d'âge, d'handicap, d'orientation sexuelle, de nationalité, d'appartenance syndicale, d'affiliation politique ou d'origine sociale.

4. Garantir l'hygiène et la sécurité

Nous nous engageons à fournir à nos employés un environnement de travail sûr et sain afin d'éviter les accidents, les blessures corporelles ou l'exposition à un danger.

5. Respect de l'intimité personnelle et familiale

Nous promouvons le respect de l'intimité personnelle et familiale de nos employés, clients, fournisseurs et autres personnes avec lesquelles nous avons des relations.

6. Respect de la laïcité

Dans le cadre de notre engagement à promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux, nous nous engageons à respecter strictement les principes de la laïcité. La laïcité, fondée sur la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, garantit la liberté de conscience et assure l'égalité de tous les employés, quelles que soient leurs croyances ou convictions. Afin de préserver la neutralité de l'espace de travail, il est essentiel que les signes religieux ostensibles, y compris le port du voile, ne soient pas portés pendant les heures de travail et dans les locaux de l'entreprise. Cette règle s'applique à tous les niveaux de l'entreprise et vise à garantir que chacun puisse travailler dans un environnement serein, impartial et respectueux des diversités. Le respect de ces principes est essentiel pour maintenir la cohésion, l'équité et le professionnalisme au sein de notre organisation.

II. Conformité et performance environnementales

Nous promouvons une conduite professionnelle, droite, impartiale et honnête dans la protection, la conservation et la récupération de l'environnement, en respectant les exigences prévues à la législation applicable.

Nous nous efforçons de minimiser son impact environnemental direct et indirect.

Nous invitons notamment nos collaborateurs à :

- Faire le choix d'un mode de mobilité douce pour leurs déplacements ;



- Privilégier le train à l'avion lorsque le trajet est d'une durée raisonnable ;
- Adopter les écogestes simples pour réduire leur consommation d'énergie ;
- Trier leurs déchets pour les recycler ;
- Prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux des produits achetés dans ses actes d'achat.

III. Exigences en matière d'éthique et d'intégrité dans les affaires

1. *Engagement Anticorruption*

Notre engagement envers une conduite éthique est inébranlable. Nous appliquons une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption et nous attendons de tous nos employés qu'ils adhèrent à ces principes sans faille.

2. *Prevention des conflits d'intérêts*

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour prévenir la survenance de situations créant un conflit d'intérêt réel, apparent ou potentiel dans le cadre de nos relations d'affaires.

3. *Prohibition du blanchiment d'argent*

Nous nous engageons à réaliser toutes les transactions de manière équitable et légale, en respectant les lois et réglementations applicables au M&A.

Nous nous engageons à prendre toutes les mesures appropriées visant à éviter que nos opérations soient utilisées comme véhicule de blanchiment d'argent.

4. *Respect de la concurrence*

Nous nous engageons à prendre toutes les mesures appropriées pour prévenir les abus de position dominante, les pratiques concertées ou les ententes illicites entre concurrents.

5. *Protection des données personnelles*

Nous nous engageons à respecter les lois et réglementations applicables en matière de protection des données personnelles.

6. *Transparence des informations*

Nous nous engageons à fournir des informations claires et précises quant aux méthodes et ressources utilisées au sein de notre entreprise ainsi que sur les

caractéristiques des services fournis. Nous nous engageons à nous abstenir de toute allégation trompeuse.

Toutes les transactions et décisions seront documentées de manière transparente et précise, facilitant une auditabilité complète.

7. Comptabilité et registres financiers

Nous respectons nos obligations en matière de comptabilité et de tenue des registres financiers de façon précise, honnête et objective, conformément à la législation.

8. Respect de la réglementation fiscale et de la Sécurité Sociale

Nous agissons avec honnêteté, transparence et respect de la loi vis-à-vis de l'administration fiscale et de la Sécurité Sociale.

Conclusion

L'engagement de chaque membre de l'équipe de D&A Corporate Finance envers cette charte est crucial. Nous croyons que notre réussite et notre réputation dans le domaine du conseil en M&A dépendent de notre intégrité et de notre conduite éthique.

Ensemble, nous nous engageons à maintenir les plus hauts standards d'éthique professionnelle, renforçant la confiance de nos clients et partenaires dans notre expertise.

D&A Corporate Finance s'engage pour un comportement animé par l'ensemble de ses valeurs et principes d'actions tant vis-à-vis de ses clients que de ses fournisseurs et de l'ensemble des acteurs avec qui elle interfère.

Nous veillons à ce que ces valeurs soient appliquées et partagées par tous nos collaborateurs quels que soient leurs niveaux de responsabilité.

Notre Charte Ethique est portée à la connaissance de l'ensemble de nos collaborateurs.

MJ .

Le 27/05/2024.

